

DEMANDE D'INSCRIPTION RESTAURANT COMMUNAL ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

DOSSIER A REMETTRE EN MAIRIE AVANT LE 13 JUILLET 2023

Tout dossier incomplet ne pourra être traité

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Classe à la rentrée de septembre 2023 :

Numéro allocataire CAF :

Maternelle

Élémentaire

RESPONSABLE LÉGAL 1	RESPONSABLE LÉGAL 2
Civilité <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur Nom :	Civilité <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur Nom :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
Adresse :	Adresse :
CP, Ville :	CP, Ville :
Portable :	Portable :
Adresse email :	Adresse email :
Employeur et adresse :	Employeur et adresse :

RESTAURANT COMMUNAL

CHOIX DU FORFAIT	
	<input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire - 4 jours (jour de la rentrée compris) <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire occasionnel * <input type="checkbox"/> Externe * Réservation en ligne à partir du 28 août jusqu'au 30 août 2023 4.00 € LE REPAS : que tout repas non réservé (sauf cas exceptionnel) dans les délais impartis sera facturé au prix de 6.50 €.

PAI - Repas allergique ou autre pathologie : mise en place d'un projet individuel personnalisé (PAI) avec convention obligatoire de repas spécifiques. Pour une première mise en place ou un renouvellement, prendre contact avec la direction de l'école qui met au point le PAI avec les différents partenaires.

MODIFICATION DU FORFAIT

Toute modification occasionnelle de la demi-pension (ajout ou suppression d'un repas) doit intervenir avant le jeudi précédent la semaine concernée sur le portail. **Les repas non annulés seront facturés.**

MODALITES DE PAIEMENT

- Prélèvement automatique (joindre un RIB)
- Auprès du régisseur en Mairie
- En ligne par Carte Bancaire
- En CESU (uniquement la garderie)

GARDERIE COMMUNALE

CHOIX DU FORFAIT

- Formule annuelle (carpion) - 330 € à régler en 1 fois ou 3 fois
- Formule annuelle (hors carpion) - 400 € à régler en 1 fois ou 3 fois
- Formule mensuelle (matin et soir) - 50 €
- Formule mensuelle (matin uniquement) - 25 €
- Formule mensuelle (soir uniquement) - 30 €
- Formule forfaitaire occasionnelle - matin : 4 € - soir : 5€

Attention ! Il est nécessaire de faire une demande de garde pour chaque enfant.

⚠ Pour les enfants en garde alternée, merci de bien vouloir nous communiquer le calendrier de la garde signé des 2 parents et de nous indiquer le fonctionnement des paiements du service périscolaire.

POUR TOUTE INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES : merci de joindre **OBLIGATOIREMENT** une copie du carnet de santé faisant apparaître les vaccins de votre enfant.

MERCI DE LISTER ICI LES PERSONNES AUTORISÉES A RÉCUPÉRER LES ENFANTS :

NOM	PRENOM	QUALITE	TELEPHONE

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurants ci-dessus.

En accord avec l'article 372-2 du Code civil « à l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il est fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription aux services périscolaires de mon enfant est effectuée conjointement.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement des activités périscolaires et m'engage à le respecter.

Je certifie être à jour des paiements des factures des années précédentes condition obligatoire pour toute réinscription aux activités périscolaires.

Fait à Carpiquet, le

Responsable légal 1 :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Responsable légal 2 :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Pour toute demande d'information, vous pouvez joindre Madame Laurence MERLET au : 02.31.71.20.25 ou par mail à l'adresse suivante : laurence.merlet@carpiquet.fr
(Permanences : Lundi et mardi : après-midi / Mercredi et jeudi : matin).